

Extraits du procès-verbal de la séance du conseil communal du 3 mars 2008

- Le quorum étant atteint avec 19 conseillers présents et 6 excusés, M. Thierry Jacob, président, ouvre la séance à 20h00, en présence de la municipalité *in corpore*.
- Le PV du 10 décembre 2007 est approuvé **à l'unanimité**, avec remerciements à son auteur.
- Accueil de jour des enfants de Lavaux (préavis municipal N° 01/2008). Cette autorisation d'adhérer à l'association du futur réseau d'accueil de jour des enfants de Lavaux est adoptée **à l'unanimité**.
- Informations de la commission fusion : Environ 30 % des questionnaires envoyés sont rentrés. Le 4 mars 2008, il y aura une séance pour organiser la suite des démarches et les premiers résultats de l'évaluation des questionnaires. Des rencontres avec la population seront organisées courant avril. On espère tous que cela aille de l'avant de manière favorable.
- La chute du mur Davel a causé énormément de soucis. Les travaux se poursuivent et devraient durer jusqu'à fin avril.
- Dès la rentrée d'août 2008, la prise en charge du réfectoire scolaire du Genevrey par l'association d'entraide familiale cessera. En s'approchant de la garderie de Lavaux, qui s'occupe du réfectoire des Ruvines, il semblerait que la gestion du réfectoire du Genevrey soit envisageable, ce qui permettrait une harmonisation de l'offre pour les 5 communes et une meilleure gestion du personnel. Les 5 communes sont en train d'étudier cette question, afin d'assurer la pérennité du réfectoire.
- Le mercredi 6 février 2008, de 13h30 à 13h55, a eu lieu l'essai des sirènes de protection civile. La sirène N° 231 de Riex a parfaitement fonctionné.
- L'association pour la santé, le maintien à domicile et la prévention des districts d'Aigle et du Pays-d'Enhaut (ASPMAD) et l'aide de soins à domicile des districts de Vevey et de Lavaux (ASMADO) ont annoncé leur volonté de fusionner et de créer une nouvelle entité couvrant les districts d'Aigle, du Pays-d'Enhaut et de Vevey. La situation de celui de Lavaux-Oron reste encore à définir. La nouvelle entité devrait voir le jour début 2009.
- Eglise: Le service protestant de radio et notre paroisse ont convenu de deux cultes qui seront radiodiffusés au temple de Cully. Il s'agit du dimanche 30 mars, pour le premier, du dimanche 6 avril 2008 pour le second. Ce deuxième culte recevra Mme Françoise Millet, descendante du Pasteur Junod, fondateur d'une école de théologie au Mozambique.
- Bâtiments : rien de spécial à signaler. Il y a eu quelques petits travaux d'entretien pour le moment. Au carnotzet, le plan vitrocéram et la batterie ont été changés.
- Cimetière : les cyprès sèchent et des tombes commencent à verser. Il faudra intervenir.
- Place d'arrêt du bus scolaire : Suite à l'intervention de Mmes Spadanuda et Heizmann au dernier conseil, la Municipalité propose de poser des blocs de pierre à l'emplacement concerné, de façon à éviter que des voitures y pénètrent. Cette proposition convient aux intervenantes.
- Eaux : Le samedi 29 décembre 2007, une fuite sur la conduite Arabie-Gourze a été signalée. M. D. Fauquex étant en vacances en cette période, c'est son prédécesseur, M. André Genton, qui s'est occupé de la chose. Le lundi 31, après avoir trouvé avec peine un appareilleur disponible, la conduite a pu être réparée. Merci à André Genton pour son dévouement.
- La construction des rampes d'accès au lieu-dit « Champhubert » à l'aval de la Corniche est en cours.
- La pose de l'enrobé sur le chemin 22-23 (Rueyres-Lussy) se fera courant mars (selon les conditions météo).
- La mise en bouteilles du vin blanc se fera le samedi 26 avril à la cave communale.